

PROTOCOLE DE PRÉPARATION

POUR LES LATTES DE VINYLE INNOVA-PLANK, INNOVA STRIP ET INNOVA TILE DE DISTRIBUTION DUROY

DESCRIPTION

CONDITIONS AMBIANTES

1. Une inspection et une préparation soigneuses du sous-plancher sont nécessaires pour assurer un résultat satisfaisant. Ne jamais commencer la pose d'un revêtement de sol résilient avant que le poseur ne soit entièrement familiarisé avec les conditions du sous-plancher et qu'il en soit satisfait. Signaler tout défaut majeur immédiatement à l'autorité responsable.

2. Le chauffage, la ventilation et/ou la climatisation doivent être en fonction dans la pièce où le revêtement de sol sera installé au moins 7 jours avant, pendant et après la pose.

3. Maintenir la température de la pièce, le sous-plancher, le revêtement de sol et l'adhésif à 18.3°C (65 °F) au moins 48 heures avant la pose, pendant et 48 heures après la pose. Une fluctuation de plus ou moins 3° C (5° F) par rapport à cette température est acceptable.

4. Entreposer le revêtement de sol et l'adhésif dans la pièce où ils seront installés 48 heures avant la pose. Désempiler le revêtement de sol des palettes pour favoriser l'uniformisation de la température et pour s'assurer qu'il soit bien à plat.

5. Placer le revêtement de sol sur le plancher; s'assurer de bien identifier et gérer les différents lots pour s'assurer d'une couleur uniforme et une apparence adéquate.

6. Utiliser l'adhésif AV-350 de DuRoy pour la pose de nos revêtements de sol.

7. Pour des questions au sujet de la préparation du sous-plancher avant l'installation de nos produits, communiquer avec Distribution DuRoy ou un de nos distributeurs.

nécessaires, il est recommandé d'utiliser un produit à base de ciment de bonne qualité.

4. Ne pas installer le revêtement de sol DuRoy sur des sous-planchers en gypse ou colmater avec un produit à base de gypse.

5. Ne pas utiliser de produits de séchage, de durcissement ou d'autres produits semblables sur le sous-plancher à moins d'avoir une garantie du fabricant que de tels produits n'affecteront pas l'adhésion. Si de tels produits ont été utilisés sans une garantie du fabricant, il faut les enlever avant d'installer le revêtement de sol DuRoy. Souvent ces agents forment une pellicule d'huile, de cire ou de résine qui nuit à l'adhésion entre le béton et l'adhésif. L'utilisation d'un sous-plancher ou d'un produit de mise à niveau ou de colmatage ne constitue aucunement une garantie contre un excès d'humidité (y compris la pression hydrostatique) ni contre les défauts du béton.

6. Distribution DuRoy n'offre aucune garantie de performance des produits contre l'excès d'humidité (y compris la pression hydrostatique), et ce en aucune circonstance. Il est recommandé d'utiliser une membrane étanche efficace et permanente dans tous les cas de planchers en béton en contact avec la terre.

7. Important : Ne pas utiliser de dissolvant chimique pour adhésifs; l'utilisation de tels produits annulera la garantie de Distribution DuRoy.

8. Il incombe à l'entrepreneur en revêtements de sol de déterminer si le béton est conforme aux spécifications pour permettre la pose de revêtement de sol résilient.

SOUS-PLANCHERS EN BÉTON CHAUFFÉS PAR RAYONNEMENT

1. Un revêtement de sol DuRoy peut être posé sur des planchers ainsi chauffés à condition que leur température maximale ne dépasse jamais 50° C .

2. Les exigences applicables aux planchers en béton au niveau du sol s'appliquent aussi aux planchers avec un système de chauffage par rayonnement.

3. Si on a laissé refroidir un plancher chauffé par rayonnement après la pose du revêtement de sol, il est possible que de l'humidité soit absorbée par le sous-plancher en béton. Il est donc recommandé d'augmenter la température du plancher graduellement pour empêcher les changements d'humidité et de température trop brusques et ainsi nuire à l'efficacité de l'adhésif.

A. SOUS-PLANCHERS EN BÉTON NEUFS ET EXISTANTS

Conditions générales

1. Vérifier le taux d'humidité des dalles de béton. L'émission de vapeur d'eau ne devrait pas dépasser 1,36 kg/92,9 m² (3 lb/1000 pi²) en 24 heures selon le test au chlorure de calcium anhydre (ASTM F1869).

2. Pour être compatibles avec la pose de revêtements de sol DuRoy, les sous-planchers en béton doivent être secs, propres, lisses, à niveau et en bon état structurel. Ils doivent être exempts d'ancien adhésif, de poussière, de solvants, de peinture, de cire, d'huile, de graisse, d'asphalte, de produits d'étanchéité ou de colmatage et de toute autre substance étrangère.

3. Colmater ou niveler toute fissure, rainure ou autre irrégularité. Lorsque des travaux de colmatage ou de mise à niveau sont